



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

artisanat

Question écrite n° 114399

Texte de la question

À la suite de la publication du rapport réalisé par l'Union professionnelle artisanale relatif au choix d'un modèle économique performant pour les artisans et les petites entreprises, M. Dino Cinieri demande à M. le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales de bien vouloir lui faire connaître la position de son ministère au regard de la proposition relative à l'intégration à la formation des maîtres dans les IUFM d'une présentation objective des métiers comprenant des stages en entreprise. - Question transmise à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Texte de la réponse

Le cahier de charges inscrit dorénavant la formation des enseignants dans un continuum allant de la licence à la professionnalisation. Il y est préconisé que l'étudiant qui se destine au métier de professeur effectue un stage en entreprise durant son cursus universitaire afin de comprendre le monde du travail et notamment l'entreprise. À ce titre, la formation des enseignants prend en compte le fait que l'ouverture vers le monde professionnel est une exigence afin que chaque professeur puisse assurer sa mission d'orientation auprès de élèves. L'arrêté du 19 décembre 2006 portant cahier des charges de la formation des maîtres en IUFM prévoit lors de la formation professionnelle initiale des enseignants : une initiation conduite en IUFM comprenant les bases du fonctionnement des entreprises, des rencontres avec des acteurs économiques... ; un stage en entreprise pour les enseignants stagiaires des disciplines professionnelles et technologiques du second degré qui n'auraient pas acquis une expérience professionnelle significative en rapport avec le contenu des formations auxquelles ils préparent leurs élèves (soit un stage de trois mois minimum) ; un stage en entreprise de trois semaines axé sur les relations entre l'école et l'entreprise pour tous les professeurs de lycée professionnels stagiaires.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 114399

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : PME, commerce, artisanat et professions libérales

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 décembre 2006, page 13506

Réponse publiée le : 27 mars 2007, page 3150